

Canada (GRC), de Revenu Canada et du ministère de la Justice dans la lutte contre la contrebande. Depuis un an, 13 groupes intégrés s'occupant des produits de la criminalité ont été établis au pays pour combattre le blanchiment de l'argent. Ces groupes réunissent des membres de la GRC, de la police locale et provinciale, de Revenu Canada et du ministère de la Justice, ainsi que des procureurs de la Couronne et des juricomptables. De plus, un comité national a été créé pour canaliser les efforts des différents paliers de gouvernement et de leurs organismes.

### *Drogues*

La stratégie canadienne antidrogue vise à réduire à la fois l'offre et la demande. Elle utilise des mesures législatives, d'application de la loi et de contrôle afin de lutter contre l'importation, la production, l'exportation, la distribution, la possession et l'utilisation illicites de drogues. Elle s'occupe également de prévention, de traitement et de réadaptation, d'éducation et de diffusion de l'information. Le Canada est membre depuis 1946 des organismes de l'ONU chargés de la lutte antidrogue. Il est aussi un membre actif de l'agence antidrogue de l'Organisation des États américains (OEA). Le Canada participera à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur l'abus des drogues, qui se tiendra du 8 au 10 juin prochain. Afin d'appuyer cette session extraordinaire, le Canada a parrainé le Forum international sur la prévention de l'abus des drogues, qui a eu lieu à Banff en avril 1998. Des jeunes du monde entier s'y sont réunis afin de comparer leurs expériences et de définir les meilleurs moyens de prévenir la toxicomanie. Leurs conclusions seront présentées à la session extraordinaire de l'ONU.

### *Crime informatique*

L'utilisation criminelle des ordinateurs, d'Internet et des nouvelles technologies de communications suscite de plus en plus de préoccupations. C'est pourquoi le Canada a joué un rôle de chef de file dans la recherche de solutions nationales et internationales. En 1985, il a été l'un des premiers pays à sanctionner le crime informatique dans le Code pénal; son expertise est reconnue au chapitre de l'élaboration de normes juridiques internationales pour la lutte contre ce genre d'activités. Il a rédigé la première version du guide de l'ONU sur le crime informatique et joué un rôle clé dans l'élaboration de lignes directrices sur le crime informatique pour l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Conseil de l'Europe. De plus, il a été invité à se joindre au groupe de rédaction de la convention sur le crime informatique du Conseil de l'Europe.